

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Hérault

Séance du 12 septembre 2005

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	33

L'an deux mille cinq, le douze septembre à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle Bellevue à St Guiraud, sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

Date de convocation
2 septembre 2005

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

Objet de la délibération

Présents : M. DIAZ Manuel - M. AGOSTINI Jean André - M. CADILHAC Jean François – M. PIERRUGUES Georges - Mme MARTIN Françoise - M. JOVER Jean Marcel – M. SIDERIS André – M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René – M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain – M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André – M. CABELLO Gérard - M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles – M. CARCELLER Claude - M. MATEU Gabriel - M. DONNADIEU Jacques – M. BELLOC Jean Paul - M. ROQUAIN Jean Michel - M. ASENSI Raphaël – M. ALVERGNE Michel - M. NOUGAREDE Elie - M. ANDRIEUX Jacques - Mme DEJEAN Anne Marie – Mme GERBAL Renée - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. LAURIAC Gérard – Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric -

Absents excusés : M. RUIZ Jean-François - M. ASTIE Michel

Absents : M. SALASC Philippe - M. PONCE Jean Claude - M. DEJEAN Maurice - Mme FOURNEL Michèle - M. SANCHEZ Norbert - Mme VIVEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. GASTAN François

Monsieur Michel Astié donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre Ghibaut

Monsieur René Gomez est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

**83-2005
ZAE La Croix (Camalcé) – Gignac : Budget annexe décision
modificative n°1**

Madame F. Martin, rapporteur, explique qu'il est proposé de reprendre le résultat d'investissement 2004 du budget annexe ZAE La Croix à Gignac en inscrivant ce résultat en section de fonctionnement et en section d'investissement par une décision modificative.

Section d'investissement :

Désignation	Dépenses	Recettes
001 – 90 solde d'exécution d'investissement reporté	81 086.47€	
3355 – 90 vente terrain		81 086.47€

Section de fonctionnement :

Désignation	Dépenses	Recettes
61521 – 90 entretien de terrains	81 086.47€	
7133 – 90 variation en-cours de production de biens		81 086.47€

Le Conseil, Oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité :

- cette décision modificative

Fait à Gignac, le 14 septembre 2005

Le Président

Louis Villaret